

<b>Intitulé du métier</b>	<b>Directeur « Voirie »</b>
---------------------------	-----------------------------

<b>Situation administrative</b>	Filière	Technique
	Catégorie	A
	Cadre d'emploi	Minimum : technicien Maximum : Ingénieur Principal
<b>Rattachement hiérarchique</b>	Directeur des services techniques	

<b>Définition de la fonction</b>	Manage et encadre le secteur Voirie/déplacements. Participe, sous l'autorité du DST, au processus de décision et à la définition d'une ligne stratégique. Met en œuvre, régule, contrôle et évalue les plans d'action.
----------------------------------	--

<b>Missions et Activités principales</b>	<b><u>Assurer les fonctions de directeur Voirie</u></b> -Expertise et ingénierie en voirie, circulation et signalisation, -Conduite de projets (Travaux neufs, requalifications ; Aménagements urbains et ruraux) -Participation à la définition des orientations stratégiques en matière de voirie/déplacements -Organisation, optimisation et mise en œuvre des orientations et des projets du secteur notamment le règlement de voirie, le plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE), l'élaboration d'un schéma de déplacement en faveur des cyclistes et d'un schéma de signalisation directionnelle -Coordination des interventions des différents intervenants sur le domaine public conformément au règlement de voirie,
	<b><u>Encadrement et Management des équipes de la Direction</u></b> - Organiser la coordination des équipes (18 agents dont Bureau d'études et régie opérationnelle) - Animer et encadrer les équipes : mettre en place des procédures, planifier et répartir les activités des services, suivi des absences - Réalisation et suivi des entretiens professionnels
	<b><u>Gestion administrative et financière de la direction</u></b> - Préparation budgétaire et suivi des crédits - Demande et suivi des subventions - Préparer les délibérations relatives à son domaine et les commissions ad-hoc
	<b>Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public</b>

<b>Relations fonctionnelles</b>	- Participation au comité de direction, échanges réguliers avec le DST et l' élu en charge de la voirie, - Les élus en charge des travaux sur les communes membres de la communauté - Les services intercommunaux et communaux (techniques et urbanisme) et partenaires institutionnels - Les maitres d'œuvre - Le public en lien avec, notamment, les réclamations
---------------------------------	---

<b>Contraintes du poste</b>	Horaires variables et pics d'activité en fonction des obligations du service
-----------------------------	--

<b>Compétences requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances et expériences <ul style="list-style-type: none"> <li>- Management territorial</li> <li>- Gestion de projet</li> <li>- Maîtrise de l'informatique en bureautique (logiciels Word, Excel et Access)</li> <li>- Maîtrise des techniques de voirie, circulation et signalisation</li> <li>- Maitrise des logiciels DAO (logiciels Autocad et Covadis) et SIG appréciée</li> </ul> </li> <li>• Qualité comportementales professionnelles <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sens de l'écoute</li> <li>- Sens de l'organisation</li> <li>- Rigueur</li> <li>- Esprit d'initiative</li> </ul> </li> </ul>
-----------------------------	--

Appel à candidature jusqu'au :	01 mai 2021
Poste à pourvoir le :	Dès que possible
Fiche établie le :	01 avril 2021
Par :	Emmanuel TRARIEUX

